



À lire, à voir

PRISONS ET CAMPS D'INTERNEMENT EN ALGÉRIE : LES MISSIONS DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE DANS LA GUERRE D'INDEPENDANCE, 1955-1962

De **Fatima Besnaci-Lancou**, préface de **Aïssa Kadri**
Éditions du Croquant – Paris – 2018 – 577 pages

Dès les premiers jours de l'insurrection algérienne, en novembre 1954, des arrestations visent toute personne soupçonnée d'actes portant atteinte à la sûreté de l'État. Les prisons se remplissent. Des suspects et des soldats de l'armée de libération algérienne (ALN) capturés par des militaires français s'entassent dans des camps. En quelques mois, ces détenus se comptent par milliers.

Le CICR envisage rapidement de contrôler les conditions de détention des prisonniers dont le sort figure rapidement au cœur des stratégies du FLN que les gouvernements français successifs tentent de contrecarrer. A son corps défendant, l'institution internationale, garante des Conventions de Genève, conduit son action dans le cadre de cet affrontement.

Parallèlement, le CICR tente de rencontrer des soldats français aux mains du FLN. Dès 1961, ces contrôles s'élargissent au bénéfice des Européens pro-Algérie française arrêtés pour des actes portant atteinte à la sûreté de l'État.

C'est en février 1955 que Pierre Mendès France, président du Conseil, autorise le CICR à effectuer sa première mission, à titre humanitaire dont est exclue l'application des Conventions de Genève. Pour Paris, il s'agissait certes d'« événements » graves mais en aucun cas de « guerre internationale » relevant du droit international. Or, Pierre Mendès France crée un précédent. Neuf autres missions suivront. Dès la deuxième mission, l'article 3, commun aux quatre Conventions de Genève, sera appliqué.

Près de 500 visites de contrôle sont effectuées par le CICR. Ses observations consignées dans des rapports nous donnent une idée assez précise du quotidien vécu par les prisonniers : surpopulation, traces de tortures... mais également, des régimes de détention plus acceptables grâce à l'attitude humaine de certains responsables de camps.

Le CICR, a-t-il atteint ses objectifs d'humaniser cette guerre reconnue comme telle en octobre 1999 seulement ? Cet ouvrage, tiré d'une thèse consacrée aux missions du CICR pendant la guerre de décolonisation de l'Algérie et ses suites, répond à la question.

TROIS VISAGES

De Jafar Panahi.

Le cinéma iranien est à l'image du pays : cultivé, artiste, intelligent. Mais en même temps persécuté, corseté par une théocratie rigide qui cherche à l'étouffer. Jafar Panahi, l'auteur de ces « trois visages », est sous le coup d'une décision d'emprisonnement non exécutée et interdit de tourner dans son pays. Mais, usant de subterfuges, il parvient à réaliser ses œuvres. Le régime s'épargne jusqu'à présent le ridicule odieux de le sanctionner, lui interdisant simplement d'aller chercher les nombreux prix qui lui sont décernés à Cannes ou ailleurs.

Tout cela pourrait suffire à donner envie de voir ces « trois visages ». Mais on y trouvera aussi le plaisir de découvrir un film où, malgré la censure ou... peut-être à cause de celle-ci, l'invention et l'ingéniosité du réalisateur font merveille.

Et puis ce film met en relief, dans un pays passionnant, la rencontre parfois conflictuelle entre la civilisation des villes et celle d'une zone rurale. Des intellectuels raffinés (et néanmoins voilés pour ce qui en est de l'héroïne) rencontrent des Iraniens du Kurdistan ne parlant pas toujours le persan et faisant confiance à d'étranges superstitions.

Le rythme tour à tour lent et cursif, les dialogues délibérément patauds puis, soudain, élégamment allusifs, les prises de vue à l'unisson : tout dans la forme retiendra et séduira le spectateur. Quant au fond, quant aux messages, ils ne sont évidemment jamais indifférents et même très éclairants sur la situation en Iran.

À voir donc avant que ce film ne disparaisse des écrans. Avec son auteur.

F.C.

1. Lauréate du Prix Seligmann 2005 pour « Fille de Harki »